

Julien Polat renonce, Bruno Gattaz se lance

Les législatives auront lieu l'année prochaine. Les forces politiques se mettent doucement en place. Du côté des Républicains, tous les regards sont tournés vers le jeune maire de Voiron, Julien Polat. Pourtant, l'élu a décidé de renoncer à la députation. Pour l'instant. Il s'en explique et donne le nom du candidat qui devrait être, sans surprise, validé par la commission nationale d'investiture des Républicains la semaine prochaine.

→ Vous avez décidé de ne pas vous présenter aux prochaines législatives. Pourquoi ?

«J'étais candidat aux dernières législatives. C'était ma première candidature. Ce n'était pas simple : la droite n'avait pas le vent dans le dos et le député de gauche André Vallini, qui soutenait Michèle Bonneton, était très ancré sur le territoire. J'étais un jeune candidat sorti de nulle part. Pourtant, j'avais obtenu 46 % des voix. Cette campagne m'avait permis de gagner en notoriété. C'était un nouveau départ pour la droite, la base des victoires futures.

La logique aurait voulu que je sois à nouveau candidat. D'autant qu'être député-maire représente pour moi un équilibre parfait. Mais la loi ne permet plus de cumuler ces deux mandats. Si j'avais été élu député, il aurait fallu que je renonce à ma fonction de maire, de vice-président au Pays voironnais et vice-président au Département. J'ai fait le choix de Voiron.»

→ La conjoncture vous semblait pourtant favorable...

«Je veux être fidèle aux électeurs et aux personnes qui se sont engagées à mes côtés. J'ai encore de gros dossiers à mener, comme le nouveau pôle hospitalier. Des partenaires seraient déçus si je partais à mi-mandat. Aujourd'hui, je suis totalement épanoui dans mes missions.

En laissant passer le train, je ne suis pas sûr qu'il repasse un jour. "L'alignement des planètes" ne se représentera peut-être pas. Mais difficile de dire ce qu'il se passera dans cinq ou dix ans dans ma vie personnelle et professionnelle.»

→ On a tout de même l'impression que c'est un crève-cœur pour vous...

«Je fais un vrai choix, c'est un tournant. Mais ce n'est pas un crève-cœur. Les mauvaises langues qui disent "Polat est un ambitieux, il utilise la mairie comme un tremplin" se trompent. Je n'ai pas hésité longtemps. Ce choix correspond à mes convictions. C'était la meilleure décision à prendre. Ceux qui m'entourent partagent ce sentiment.»

→ Alors quel devrait être le candidat des Républicains pour la 9^e circonscription ?

«Je suis soucieux que la circonscription ne soit pas compromise pour autant. La voix du territoire doit être portée efficacement par quelqu'un d'autre. Bruno Gattaz est le meilleur candidat. Je travaille depuis deux ans avec lui. Il est très respecté par la population, de par son parcours, sa profession de médecin, sa famille. S'il est député demain, ce sera un précieux ambassadeur du territoire.»

Propos recueillis par Karine BONNET

L'INFO EN +

9^e CIRCONSCRIPTION

Les législatives permettent d'élire un député sur une circonscription. La 9^e circonscription de l'Isère rassemble les cantons de Pont-en-Royans, Rives, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay, Voiron. Michèle Bonneton (EELV) en est l'actuelle députée, élue en 2012 avec 54 % des voix. Depuis 1997, ce territoire est à gauche.



Bruno Gattaz, adjoint à l'urbanisme à Voiron, devrait être le candidat des Républicains sur la 9^e circonscription. Julien Polat, à la fois maire de Voiron, vice-président au Pays voironnais et vice-président au Département, ne se présentera pas.

« Quand on vous propose une telle mission, c'est un honneur »

Bruno Gattaz, 63 ans, est médecin. Depuis les dernières municipales, il est adjoint à l'urbanisme dans l'équipe de Julien Polat.

→ Aviez-vous pensé à vous présenter aux législatives ?

«J'adhère aux Républicains depuis 2006, je partage les valeurs, le socle des propositions du parti. Quand je me suis engagé sur une liste lors des municipales, j'ai avant tout suivi une personne - Julien Polat - avant de suivre une fonction. Je ne m'étais pas projeté dans les législatives. Mais quand on vous propose une telle mission, c'est un honneur.

J'ai réfléchi car c'est un engagement important. Je ne

veux pas me lancer à moitié. Je suis à l'orée de ma retraite, je vais donc sûrement m'arrêter plus tôt que prévu.»

→ Quels seront vos atouts ?

«Je connais bien le domaine médical, autant le privé que l'hôpital. Adjoint à l'urbanisme, j'ai des connaissances dans ce domaine. Et mon milieu familial me donne quelques notions d'économie, notamment d'économie d'entreprises [il est le cousin germain de Pierre Gattaz, PDG de Radiall et président du Medef, NDLR].»

→ Comment voyez-vous le rôle du député ?

«Défendre le territoire est

aussi important que la partie législative. Le député est une courroie de transmission entre le local et le national.»

→ Avez-vous déjà songé à votre suppléant ?

«Il est encore un peu tôt pour évoquer la question. Traditionnellement sur cette circonscription, le binôme est formé par une personnalité du Pays voironnais et une personnalité du Sud Grésivaudan. Mais après la commission nationale d'investiture des Républicains, il y aura encore des discussions avec les partenaires politiques, comme l'UDI. Certaines choses nous échappent.»

Propos recueillis par K.B.